

DOSSIER D'INSCRIPTION POUR L'ENTREE AU LYCEE :

- **Classe de 2nde générale et professionnelle**
- **Classe de 3^{ème} Prépa Pro**

Madame, Monsieur,

Nous avons plaisir à vous accueillir au sein du lycée Prieur de la Côte d'Or. Afin de procéder aux formalités d'inscription, nous vous remercions de bien vouloir venir au lycée avec les documents demandés :

SAMEDI 30 juin 2018 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h Ou
LUNDI 2 juillet 2018 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Ce temps d'inscription dans l'établissement sera l'occasion de rencontrer les personnels d'encadrement :

- **Direction** : pour valider les choix d'enseignements d'exploration et les options facultatives
- **Secrétariat** : pour les questions de bourses, d'état civil et de domiciliation...
- **Vie scolaire** : pour les questions de transport scolaire, les autorisations de sortie et le droit à l'image, les demandes d'inscription à l'internat, le règlement intérieur, l'adhésion à la Maison des Lycéens...
- **Intendance** : pour les questions financières (demi-pension, ...)
- **Infirmier** : pour toute question relative à la santé de votre enfant.

Il est absolument nécessaire de procéder à l'inscription pendant ces dates sous peine de voir l'affectation s'annuler. Seuls les responsables légaux de l'élève sont habilités à procéder à l'inscription ; l'élève ne peut pas procéder lui-même à la remise des documents. Il est bien sûr recommandé que l'élève soit présent également.

Services de Télé-Inscription (ouvert du vendredi 29 juin 2018 14h30 au lundi 2 juillet 17h) : l'utilisation de ce service internet vous permettra de valider votre affectation, de mettre à jour vos informations personnelles (adresse, téléphone, renseignements familiaux...) et de formuler les vœux sur les enseignements à choisir. Il vous fera gagner du temps le jour de l'inscription.

Attention : Il ne se substitue pas aux inscriptions dans l'établissement le samedi ou le lundi mais il réduit les documents à renseigner et prépare les formalités d'inscription sur place.

Les documents à fournir lors des inscriptions :

- photocopie du **livret de famille dans sa totalité.**
- Un relevé d'identité bancaire** (pour les bourses, remises d'ordre, remboursements éventuels...)
- Un chèque de 41,50€** (à l'ordre de l'agent comptable du lycée Prieur de la Côte d'Or) **si votre enfant est demi-pensionnaire** pour préparer son compte et sa carte (cela correspond à 10 repas).
- OU un chèque de 80€** (à l'ordre de l'agent comptable du lycée Prieur de la Côte d'Or) **si votre enfant est interne.**
- Un chèque de 6€** à l'ordre de « Maison des Lycéens » (indiquez le nom et prénom de l'élève concerné au verso) correspondant à une adhésion facultative mais très utile pour la vie des élèves
- La **photocopie du carnet de santé (vaccinations).**

Transports scolaires : une photo pourra être nécessaire selon le circuit.

En attendant de vous rencontrer, nous souhaitons par avance à votre enfant une rentrée réussie.

Le Proviseur,
Francis COQUEUGNIOT